

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

*Diverses mesures permettant d'améliorer l'information au Conseil communal
et de favoriser le débat concernant les projets liés à AggloY*

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Des enjeux importants attendent la Ville d'Yverdon-les-Bains ces prochaines années en matière de développement et d'urbanisme. Dans ce cadre, plusieurs projets liés à AggloY avancent à bon rythme et ont suscité ou susciteront des demandes de crédits d'étude au Conseil communal. Pour n'en citer que deux, la requalification de la rue du Midi sera soumise sous peu au vote du Conseil communal et le préavis concernant un projet de parking souterrain, ainsi que le réaménagement de la place d'Armes et de la rue des Remparts, sera présenté prochainement à la Municipalité pour validation. Un crédit pour lancer les premières études pourrait ainsi être demandé au Conseil communal au début de l'année prochaine.

La Municipalité est consciente qu'AggloY est un dossier complexe et pas toujours facile à appréhender. Elle souhaite ainsi améliorer l'information aux conseillers communaux et créer des espaces de discussion leur permettant de donner leur avis sur les différents projets qui seront débattus au Conseil communal durant l'année qui vient. La Municipalité a ainsi identifié différentes mesures, qui seront mises en œuvre au cours des prochains mois. Elle espère qu'elles sauront répondre à l'attente des conseillers communaux.

Séance d'information

Une séance d'information aura lieu le mercredi 23 novembre 2011, à 20 heures, à la salle du Conseil communal.

Réservée aux conseillers communaux, elle permettra de fournir une information générale au sujet d'AggloY à celles et ceux qui n'auraient pas pu suivre les séances d'information précédentes ou qui n'étaient pas encore élus. Ce sera également l'occasion de présenter de manière plus approfondie les différents projets qui seront débattus au Conseil communal durant l'année à venir.

Commission d'urbanisme

La Municipalité souhaite modifier le fonctionnement de la commission d'urbanisme. Jusque-là uniquement technique, elle sera ouverte aux représentants des partis politiques. Cette nouvelle commission, consultative, permettra de créer un espace de dialogue autour des différents projets liés à AggloY, où les différentes remarques pourraient être entendues et intégrées, dans la mesure du possible, dans les études en cours.

Ordre du jour du Conseil communal

Dans l'optique également d'améliorer la qualité des informations transmises aux conseillers communaux, la Municipalité souhaite proposer au Bureau du Conseil communal de mettre un point information à l'ordre du jour du Conseil communal. Sous réserve de l'accord dudit Bureau, ces présentations régulières, d'une dizaine de minutes, afin de ne pas surcharger des séances souvent déjà passablement fournies, permettraient d'informer le Conseil communal sur l'avancement des différents projets et chantiers.

Documents à disposition

En complément, la Municipalité souhaite rappeler que les principaux documents concernant AggloY sont facilement accessibles sur le site www.aggloy.ch, sous l'onglet « documents officiels ».



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de cette communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



D. von Siebenthal

Le Secrétaire adjoint :



Y. Martin